

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur et des outre-mer

Décision n° 17749 du 23 mars 2023

portant inscription sur la liste des candidats admis au concours prévu à l'article 5-2 du décret 2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale (OCTA SD / CAT. B) - session 2023.

NOR : IOMJ2308143S

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

VU le code de la défense, notamment ses articles L.4111-1 à L.4144-1 ;

VU le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

VU le décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

VU l'arrêté du 05 août 2022 relatif aux concours de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

VU l'arrêté du 08 août 2022 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

VU le procès-verbal de délibération du jury en date du 22 mars 2023.

Décide :

Article 1^{er}

À l'issue du concours sur épreuves ouvert aux militaires non officiers et aux fonctionnaires de catégorie B (OCTA SD / CAT. B) session 2023, les huit (08) candidats et candidates dont le nom suit sont déclarés admis (classement par ordre de mérite) :

Madame	Mannier	Lucie	N° de candidature:	1250764
Madame	Mouly	Julie	N° de candidature:	1247262
Madame	Le troquier	Isabelle	N° de candidature:	1241489
Madame	Benebig	Illyana	N° de candidature:	1251177
Monsieur	Girard	Pierre	N° de candidature:	1247259
Madame	Collet	Coralie	N° de candidature:	1250961
Madame	Cazes	Chloé	N° de candidature:	1247252
Monsieur	Savanovic	Aleksandar	N° de candidature:	1245484

Article 2

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Pour le ministre et par délégation,
Le général de corps d'armée Bruno ARVISET
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

ORIGINAL SIGNE